



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue en vidéoconférence conformément aux directives gouvernementales, **le mardi 12 janvier 2021**, à 19 h 00, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par Monsieur le Maire Yvan Cardinal

Mesdames les conseillères Denise Bergeron, Diane Boyer et Claudine Girouard-Morel, messieurs les conseillers Alexandre Wolford, Sam Ierfino et René Lecavalier

Était aussi présente : Me Charlotte Gagné, greffière adjointe

2021-01-001

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE JANVIER 2021 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 00, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de janvier 2021 et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

Tenue en vidéoconférence en raison de la COVID-19.

2021-01-002

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2020 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2020 – ADOPTION DU BUDGET ET APPROBATION DESDITS PROCÈS-VERBAUX

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2020 et de celui de la séance extraordinaire du 15 décembre 2020 – Adoption du budget, copie desdits procès-verbaux ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'approuver lesdits procès-verbaux.

2021-01-003

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de décembre 2020 conformément à l'article 5.1 alinéa 2) du Règlement numéro 838. (Liste numéro MP-2021-01)



No de résolution
ou annotation

2021-01-004

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE
DÉCEMBRE 2020

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt de la liste des transferts budgétaires autorisés par le directeur général pour le mois de décembre 2020 conformément à l'article 5.1 alinéa i) du Règlement numéro 838.

2021-01-005

SUJET : NOMINATION DE MONSIEUR FRANCIS HAMEL ET AUTORISATION
DE SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

Considérant la recommandation de la direction générale, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer monsieur Francis Hamel au poste de chef de division – Animation et développement social.

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal et le directeur général, Me Etienne Bergevin Byette à signer pour et au nom de la Ville, le contrat de travail à intervenir avec monsieur Francis Hamel.

Que cette nomination soit rétroactive au 1^{er} janvier 2021.

2021-01-006

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 5.2 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de décembre 2020 conformément à l'article 6 paragraphe c) du Règlement numéro 838.

2021-01-007

SUJET : APPROPRIATION D'UNE SOMME DE 166 900 \$ DU SURPLUS
ACCUMULÉ NON RÉSERVÉ ET AFFECTATION AUX ACTIVITÉS
FINANCIÈRES DE L'EXERCICE 2021

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'appropriation d'une somme de 166 900 \$ du surplus accumulé non réservé et de l'affecter aux activités financières de l'exercice 2021.



VILLE DE PINCOURT

No de résolution
ou annotation

2021-01-008

SUJET : AFFECTATION D'UNE SOMME DE 175 000 \$ DU SURPLUS RÉSERVÉ ÉVENTUALITÉ AUX ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE L'EXERCICE 2021

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'affectation d'une somme de 175 000 \$ du surplus réservé éventualité aux activités financières de l'exercice 2021.

2021-01-009

SUJET : PAIEMENTS MENSUELS – INFRASTRUCTURES – JANVIER 2021

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

A) Paiements à effectuer pour le projet de la Pointe-aux-Renards – Phase 2

- i. « **Construction G-Nesis inc.** » : la somme de 549,87 \$, toutes taxes incluses, représentant le paiement de la retenue provisoire.

Que cette dépense financée par le surplus réservé soit imputée au poste 22.400.10.854.

B) Paiement à effectuer pour le projet de système de déshydratation des boues

- i. « **GBI experts-conseil inc.** » : la somme de 6 829,52 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif no 1 pour les travaux exécutés jusqu'au 12 décembre 2020.

Que cette dépense financée par le surplus réservé « *Projets de réfection d'infrastructures* » soit imputée au poste 22.400.40.086.

C) Paiement à effectuer pour le projet de réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égouts de la rue Cherrystone et des places Lilas, Cedarwood et Thorncliffe

- i. « **GBI experts-conseil inc.** » : la somme de 28 789,74 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif no 1 pour les travaux exécutés jusqu'au 5 décembre 2020.

Que cette dépense financée par le surplus réservé « *Projets de réfection d'infrastructures* » soit imputée au poste 22.300.10.072.

2021-01-010

SUJET : AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 2020-08-264 – DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ « INFRASTRUCTURES » – OCTROI D'UN MANDAT À BC2 – DESIGN URBAIN – RUE SHAMROCK

Considérant la résolution 2020-08-264 – Octroi d'un mandat à la firme « *BC2* », il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'amender la résolution 2020-08-264 – Dépense financée par le surplus réservé « Infrastructures » – Octroi d'un mandat pour le Design urbain de la rue Shamrock à la firme « BC2 », pour en changer le montant de 11 100 \$, par le montant de 12 762,23 \$, toutes taxes incluses.

2021-01-011

SUJET : ENTÉRINER L'OCTROI D'UN MANDAT POUR LES SERVICES D'INGÉNIERIE EN LIEN AVEC LE SYSTÈME DE DÉSHYDRATATION DES BOUES – APPEL D'OFFRES 2020-004 - DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ « INFRASTRUCTURES »

Considérant que la Ville a procédé à la présélection des équipements du système de déshydratation des boues et que celle-ci s'est terminée le 19 octobre 2020 ;

Considérant que le contrat pour la production des dessins d'ateliers, des plans et du support au Consultant tel que décrit à l'appel d'offres 2020-004 du nouveau système de déshydratation des boues à la station d'épuration a été octroyé à la firme « *Les Industries Fournier inc.* », il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'octroi d'un mandat pour les services d'ingénierie en lien avec le système de déshydratation des boues auprès de la firme « *GBI experts-conseils inc* », suivant recherche de prix, pour une somme de 67 835,25 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le surplus réservé « *Projets de réfection d'infrastructures* », soit imputée au poste 22.400.40.086.

2021-01-012

SUJET : AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 2020-12-397 – OCTROI D'UN MANDAT POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS - SOUTIEN TECHNIQUE POUR LES TRAVAUX D'AUTOMATISATION

Considérant la résolution 2020-12-397 – Octroi d'un mandat auprès de la firme « *WSP Lux Placements Inc.* », il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'amender la résolution 2020-12-397 – Dépense financée par le surplus non réservé – Octroi d'un contrat pour les services professionnels en soutien technique pour les travaux d'automatisation de l'usine de traitement des eaux usées, pour changer le nom « *WSP Lux Placements Inc.* », par le nom « *WSP Canada Inc.* ».

2021-01-013

SUJET : AUTORISATION À LA DIRECTRICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES – OCTROI DE CONTRAT POUR LA RÉPARATION DU SYSTÈME DE DÉGRILLAGE DES EAUX USÉES – DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

VILLE DE PINCOURT



No de résolution
ou annotation

D'autoriser la directrice des Travaux publics et des infrastructures, madame Line St-Onge, à octroyer un contrat, suivant recherche de prix, à « Veolia Water Technologies Canada inc. » pour la réparation du système de dégrillage des eaux usées pour une somme de 27 223,87 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le surplus non réservé soit imputée au poste 02.414.06.531.

2021-01-014

SUJET : AUTORISATION À LA DIRECTRICE DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LA RÉFECTION DE LA RUE CHERRYSTONE ET DES PLACES LILAS, CEDARWOOD ET THORNCLIFFE

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Line St-Onge, à aller en appel d'offres public, pour la réfection de la rue Cherrystone et les places Lilas, Cedarwood et Thorncliffe.

2021-01-015

SUJET : APPROBATION DU PROJET I18154 DE BELL CANADA

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation du projet I18154 de Bell Canada concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.

2021-01-016

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 878 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 450 000 \$ POUR LA CONVERSION DE L'ÉCLAIRAGE DE RUE

Madame la conseillère Diane Boyer dépose le règlement numéro 878 intitulé *Règlement décrétant la conversion de l'éclairage de rue et un emprunt de 450 000 \$ à cette fin* et mentionne que ledit règlement sera adopté à une séance subséquente.

2021-01-017

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 890 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 1 475 000 \$ POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE DÉSHYDRATATION DES BOUES À LA STATION D'ÉPURATION

Monsieur le conseiller René Lecavalier dépose le règlement numéro 890 intitulé *Règlement décrétant un emprunt de 1 475 000 \$ pour l'acquisition et l'installation d'un système de déshydratation des boues à la station d'épuration* et mentionne que ledit règlement sera adopté à une séance subséquente.

2021-01-018

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 893 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 913 890 \$ POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN AUTOMATE DE CONTRÔLE À L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Madame la conseillère Diane Boyer dépose le règlement numéro 893 intitulé *Règlement décrétant un emprunt de 913 890 \$ pour l'acquisition et l'installation d'un automate de contrôle pour l'usine de traitement des eaux usées* et mentionne que ledit règlement sera adopté à une séance subséquente.



No de résolution
ou annotation

2021-01-019

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 911
– RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 1 600 000 \$ POUR
LA RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE RUE

Madame la conseillère Denise Bergeron dépose le règlement numéro 911 intitulé *Règlement décrétant un emprunt de 1 600 000 \$ pour la réfection des infrastructures de rue* et mentionne que ledit règlement sera adopté à une séance subséquente.

2021-01-020

SUJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT 782-01 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT
NUMÉRO 782 - RELATIF AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Considérant l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement 782-01 lors de la séance ordinaire du 10 novembre 2020, sous la résolution 2020-11-378, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le Règlement 782-01 modifiant le règlement numéro 782 relatif au comité consultatif d'urbanisme.

2021-01-021

SUJET : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – REVÊTEMENT
EXTÉRIEUR – 24 RUE WATSON – LOT 1 720 611

Considérant la demande de dérogation mineure formulée pour le lot 1 720 611 ;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme le 14 décembre 2020 relativement à cette dérogation mineure, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser le greffier à procéder selon l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* pour donner suite à la demande de dérogation mineure concernant le lot 1 720 611 sur la rue Watson, afin de permettre l'utilisation de matériaux autres que de la maçonnerie sur la façade au rez-de-chaussée.

2021-01-022

SUJET : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – RÉDUCTION DE LA
LARGEUR MINIMALE D'UN LOT – 28 RUE WATSON - LOT 1 270 632

Considérant la demande de dérogation mineure formulée pour le lot 1 270 632 ;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme le 14 décembre 2020 relativement à cette dérogation mineure, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

D'accepter les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser le greffier à procéder selon l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* pour donner suite à la demande de dérogation mineure demandée concernant le lot 1 270 632 sur la rue Watson, afin de permettre la réduction de la largeur minimale dudit lot à 15,05 mètres.

2021-01-023

SUJET : NOMINATION D'UN OFFICIER RESPONSABLE DE L'APPLICATION DE DIVERS ARTICLES DES RÈGLEMENTS 803, 806, 841, 846, 868, 886, 891 ET 900

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser madame Amanda Mcinnis-Blanchette, à appliquer les divers articles des règlements 803, 806, 841, 846, 868, 886, 891 et 900 et à donner, pour et au nom de la Ville de Pincourt, des constats d'infraction le cas échéant.

2021-01-024

SUJET : NOMINATION D'UN OFFICIER RESPONSABLE DE L'APPLICATION DE DIVERS ARTICLES DES RÈGLEMENTS 780, 781, 784, 803, 841, 868, 886 ET 900

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser monsieur Marcel Lamoureux, à appliquer les divers articles des règlements 780, 781, 784, 803, 841, 868, 886 et 900 et à donner, pour et au nom de la Ville de Pincourt, des constats d'infraction le cas échéant.

2021-01-025

SUJET : AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 2020-12-409 – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN ACTE DE CESSION ENTRE LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU BEL ÂGE DE PINCOURT ET LA VILLE DE PINCOURT

Considérant la résolution 2020-12-409 – Autorisation de signature d'un acte de cession entre la Coopérative de Solidarité du Bel Âge de Pincourt et la Ville de Pincourt, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'amender la résolution 2020-12-409 – Autorisation de signature d'un acte de cession entre la Coopérative de Solidarité du Bel Âge de Pincourt et la Ville de Pincourt, pour changer les mots « cession », par les mots « mainlevée ».

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Tenue en vidéoconférence en raison de la COVID-19.

Le maire, monsieur Yvan Cardinal, annonce le début de la période de questions et répond aux questions des citoyens, envoyées par courriel. Celle-ci se déroule de 19 h 20 à 19 h 23.

VILLE DE PINCOURT



No de résolution
ou annotation

2021-01-026

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2021

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 24, de lever la Séance ordinaire du 12 janvier 2021.



YVAN CARDINAL
MAIRE



ME CHARLOTTE GAGNÉ
GREFFIÈRE ADJOINTE